AVIS PUBLIC

Rivière-des-Prairies
Pointe-aux-Trembles
Montréal

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE le conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles étudiera, lors de sa prochaine séance ordinaire qui se tiendra **le mardi, 2 juillet au Centre Récréatif RDP situé au 7650, boulevard Maurice-Duplessis**, la demande de dérogation mineure suivante :

12300, 56e Avenue (lot actuel 1 570 670), district de La Pointe-aux-Prairies.

L'objet de cette demande est de permettre la création de deux lots dont la superficie serait de 278,7 m2 plutôt que de 327,8 m2, superficie minimale prescrite.

À cette occasion, toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande, à la date et à l'endroit indiqués ci-dessus.

Montréal, le 11 juin 2019.

Le secrétaire d'arrondissement
Charles-Hervé Aka, LLM., OMA

Cet avis peut aussi être consulté sur le site Web de l'arrondissement à l'adresse suivante :
ville.montreal.qc.ca/rdp-pat

>4000312.1